



FAWE Forum for African Women Educationalists
Forum des éducatrices africaines

SOUS-ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FAWE 2020

NOTE CONCEPTUELLE

NOVEMBRE 2020

Table des matières

1.0 Introduction.....	2
1.1 Objet/justification de la sous-assemblée générale	2
2.0 Objectifs de la sous-assemblée générale	2
2.1 Résultats attendus de la sous-assemblée générale	3
2.2 Participants à la sous-assemblée générale.....	3
2.3 Date et lieu	3
3.0 Approche/structure de la réunion d'une journée de la sous-assemblée générale.....	3
3.1 L'ordre du jour de la sous-assemblée générale.....	4
a) Séance d'ouverture	4
b) Session principale	4
c) Séance de clôture	4

THÈME: “Vers des approches efficaces pour la participation et l’excellence des filles: Préparer les filles africaines à acquérir les compétences du 21^{ème} siècle”

1.0 Introduction

L'article 18 de la constitution du FAWE Afrique stipule que l'Assemblée générale est l'organe directeur suprême du FAWE. Avant la convocation de l'Assemblée générale, la constitution du FAWE prévoit que les 34 antennes nationales organisent une sous-assemblée générale au niveau des deux groupes linguistiques du FAWE (francophone et anglophone). La sous-assemblée générale constitue une plate-forme au cours de laquelle les antennes nationales du FAWE dressent un bilan des progrès réalisés depuis la dernière réunion de l'assemblée générale et de la sous-assemblée générale au niveau des antennes nationales et du réseau général du FAWE.

En 2020, le FAWE Afrique tiendra sa 11e Assemblée générale le 20 Novembre 2020, via le service Web FAWE zoom. L'Assemblée générale sera précédée de la sous assemblée générale qui aura lieu le 17 Novembre 2020. Il est prévu que les représentants des antennes nationales présents participeront également à la 2ème Conférence internationale des filles sur l'éducation en Afrique prévue le 18 et 19 Novembre 2020, sur le thème "**Vers des approches efficaces pour la participation et l'excellence des filles: Préparer les filles africaines à acquérir les compétences du 21^{ème} siècle**".

1.1 Objet/justification de la sous-assemblée générale

La réunion de la sous-assemblée générale vise à consolider les acquis clés, les leçons apprises, les défis et les questions émergentes en matière d'éducation qui renforceront le programme du réseau visant à assurer la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les sexes dans les différents pays où le FAWE est présent. À cet égard, les représentants des antennes nationales participeront à la sous-assemblée générale pour discuter de leur alignement sur le nouveau plan stratégique 2019-2023 en s'appuyant sur les expériences, les acquis et les leçons tirées du précédent plan stratégique 2013-2017. En outre, les discussions de la sous-assemblée générale devraient faire la lumière sur les besoins en capacités des antennes nationales du FAWE et proposer des solutions pratiques et durables pour répondre à ces besoins. Les représentants présents à la sous-assemblée générale consolideront ensuite leurs interventions et choisiront au moins deux représentants par région (anglophone et francophone) pour présenter les résultats/recommandations de la réunion à l'assemblée générale pour approbation.

2.0 Objectifs de la sous-assemblée générale

Les principaux objectifs de la sous-assemblée générale sont de créer une plate-forme pour permettre au réseau du FAWE de se réunir, de partager des idées et des expériences au niveau des antennes et de promouvoir l'apprentissage.

Les objectifs spécifiques de la sous-AG 2020 seront entre autres les suivants:

- I. Améliorer la compréhension des antennes nationales sur le renforcement de leurs opérations et de leurs effectifs
- II. Partager les expériences sur ce qui a fonctionné et pourrait être fait différemment dans le cadre de l'intégration et de la mise à l'échelle des interventions de démonstration du FAWE au niveau national

- III. Définir les besoins en capacités des antennes nationales en matière de mobilisation des ressources, d'influence des politiques, de plaidoyer et d'adhésion
- IV. Examiner les progrès réalisés à ce jour par les antennes nationales dans la mise en œuvre du plan stratégique précédent et l'alignement des plans stratégiques des antennes sur le nouveau plan stratégique du FAWE Afrique

2.1 Résultats attendus de la sous-assemblée générale

A la fin de la réunion de la sous assemblée générale, les objectifs suivants devraient être atteints:

- Un document final consolidé soulignant les principaux défis, succès et opportunités de croissance pour les discussions de l'Assemblée générale.
- Une compréhension commune des besoins en capacités des antennes nationales et un accord sur la voie à suivre
- Des expériences documentées sur les programmes évolutifs, la mobilisation des ressources ainsi que le plaidoyer, l'influence des politiques et le réseautage.
- Une recommandation plausible sur le renforcement du réseau du FAWE et l'intégration du plan stratégique

2.2 Participants à la sous-assemblée générale

Eu égard aux limitations budgétaires, la sous-assemblée générale rassemblera un représentant de chacune des 34 antennes nationales. Lors de la sélection des participants des antennes nationales, la priorité sera accordée aux coordinatrices nationales et, dans les antennes où la coordinatrice nationale ne peut pas être présente, l'antenne nationale sera représentée par la présidente du comité exécutif de l'antenne nationale ou par tout autre cadre supérieur ou membre du comité exécutif délégué. Le personnel du secrétariat régional du FAWE et les membres du FAWE Afrique seront présents.

2.3 Date et lieu

La sous assemblée générale se tiendra le 17 Novembre 2020 de 14h00 à 18h00 via zoom. Le groupe de travail sous AG du FAWE RS diffusera un guide d'information permettant aux représentants de participer facilement à la réunion en ligne.

3.0 Approche/structure de la réunion d'une journée de la sous-assemblée générale

Avant la réunion de la sous-AG, des consultations seront organisées avec les antennes nationales afin de recueillir leurs points de vue sur les acquis et les défis des trois dernières années. D'autres consultations avec les antennes nationales auront lieu pour évaluer leur niveau de mise en œuvre du plan stratégique du FAWE 2019-2023 ainsi que l'alignement du plan stratégique des antennes nationales sur celui du FAWE Afrique. Cela permettra au réseau du FAWE de mieux comprendre les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre du plan stratégique et de définir des stratégies pour l'avenir afin de garantir la réalisation des étapes clés du plan stratégique quinquennal du FAWE. Les antennes sélectionnées auront également l'occasion de présenter les étapes clés de leurs antennes afin d'en tirer des enseignements et de les répliquer. Les résultats de la consultation seront résumés dans un document qui sera présenté et discuté au cours de la sous-AG.

3.1 L'ordre du jour de la sous-assemblée générale

Les détails de l'ordre du jour figurent dans le document ci-joint. Toutefois, l'ordre du jour est divisé en trois sessions principales comme résumé ci-dessous:

a) Séance d'ouverture

Il s'agira d'une session plénière à laquelle assisteront tous les représentants des antennes nationales et qui sera animée par les membres du Conseil d'administration du FAWE Afrique et la direction du Secrétariat du FAWE. Ces derniers informeront les participants des attentes de la sous-AG par rapport aux dispositions de l'Assemblée générale. La direction du Secrétariat régional du FAWE fera ensuite une présentation sur les résultats de l'évaluation de capacités organisationnelles des antennes nationales. Cette présentation sera suivie d'un bref exposé sur le Plan stratégique du FAWE en Afrique 2019-2023 afin de préparer les participants à leurs discussions sur l'alignement des antennes sur le nouveau cadre du Plan stratégique. Le Secrétariat répondra aux questions et aux commentaires soulevés au cours de la session.

b) Session principale

La session principale, qui débutera à 14 h 40, débutera avec les sections nationales se décomposant dans leur groupe linguistique, c'est-à-dire anglophone et francophone, et discutera des résultats en se concentrant sur les défis rencontrés depuis la dernière Sous-AG, les solutions possibles et les opportunités d'aventure. Les discussions permettront d'éclairer ce qui pourrait être fait différemment en ce qui concerne la réalisation des interventions et le fonctionnement général des sections nationales. À 16 h 30, les chapitres se rassembleront et sélectionneront les quatre chapitres les plus réussis dont les représentants seront appelés à faire des présentations sur certaines bonnes pratiques et mesures de durabilité qu'ils ont prises pour renforcer leurs capacités internes et externes. Ces présentations devraient présenter des pépites de sagesse sur le statut des chapitres il y a cinq ans et actuels ainsi que leurs feuilles de route pour les cinq prochaines années. Il y aura une séance de questions et réponses après les présentations. Les domaines d'intérêt des présentations seront:

1. Les progrès des modèles/interventions du FAWE, y compris ceux/celles qui ont été intégré(e)s ou mis(e)s à l'échelle dans le domaine de l'éducation nationale
2. Les stratégies de mobilisation de ressources réussies
3. Les principales initiatives de sensibilisation, d'influence politique et de réseautage et leurs meilleurs résultats enregistrés à ce jour
4. L'état des lieux des opérations d'adhésion aux antennes nationales et à l'association des anciens du FAWE

c) Séance de clôture

Cette dernière session cherchera à consolider les points de vue des représentants des antennes nationales dans un document qui sera présenté à l'AG. Ce document devrait faire ressortir : les changements les plus importants survenus depuis la dernière Assemblée générale, les principales lacunes organisationnelles en matière de capacités identifiées, les solutions proposées pour atténuer ces besoins en matière de capacités et les domaines prioritaires des antennes nationales par rapport au nouveau plan stratégique 2019-2023.